

## Mettre en valeur notre patrimoine!

**Montmagny, le 13 février 2019** – La MRC de Montmagny lance son appel de candidatures pour la 8<sup>e</sup> édition des Prix du patrimoine des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Jusqu'au 31 mars prochain, les citoyens des 14 municipalités du territoire sont invités à soumettre leur candidature dans l'une des quatre catégories suivantes :

### Conservation et préservation

Intervention physique effectuée sur un bâtiment, un ensemble historique, des biens mobiliers ou des collections significative.

- *Exemples : rénovation, restauration, agrandissement d'un bâtiment.*

### Interprétation et diffusion

Mise en valeur visant la sensibilisation au patrimoine par l'action, l'objet ou par une diffusion plus classique du patrimoine.

- *Exemples : circuit ou parcours patrimonial, spectacle ou festival mettant en valeur la culture traditionnelle, panneau d'interprétation, exposition, publication, etc.*

### Porteurs de tradition

Individu reconnu dans son milieu pour la somme des connaissances et la maîtrise d'une pratique culturelle traditionnelle qu'il transmet à un ou des adeptes dans son milieu de vie.

- *Exemples : luthier, conteur, fabricant d'accordéon, sculpteur, etc.*

### Préservation et mise en valeur du paysage – Nouvelle catégorie

Action ou projet visant à préserver ou mettre en valeur des éléments significatifs du paysage.

- *Exemples : action ou projet d'aménagement d'espace public, parcs, sentiers, sites préservés ou de découverte, aménagements paysagers, forestiers ou agricoles; mise en place de mesures incitatives ou de programmes novateurs; activités de sensibilisation ou d'interprétation du paysage; affichage ayant un impact en regard du paysage.*

Les quatre lauréats de la MRC de Montmagny, soit un par catégorie, seront dévoilés lors de la cérémonie locale en mai. Ils représenteront ensuite la MRC à la soirée régionale *Célébration patrimoine*, événement réunissant les gagnants des régions de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Initiative du Conseil de la culture, les Prix du patrimoine des régions Québec et Chaudière-Appalaches soulignent les réalisations locales pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine de chacune des 15 MRC ainsi que des villes de Lévis et Québec.

Pour obtenir le formulaire de candidature, complétez le formulaire disponible sur le site internet de la MRC de Montmagny au [www.montmagny.com](http://www.montmagny.com). Pour information, contactez Catherine Plante, aménagiste à la MRC de Montmagny à [cplante@montmagny.com](mailto:cplante@montmagny.com) ou au 418 248-5985 poste 334.